



Enregistrement en ligne des contrats d'achats à la propriété sur l'espace des professionnels du Vignoble du Val de Loire

https://vinsvaldeloire.pro

Guide utilisateur Viticulteur

Site internet: www.vinsvaldeloire.fr



Sommaire

Comment se connecter à son espace professionnel ?	3
Comment récupérer son mot de passe perdu ?	4
Quelles sont les différentes fonctionnalités de la page principale ?	6
Quel est le processus d'enregistrement d'un contrat ?	8
Comment signer un contrat créé par un courtier ou par un négociant ?	9
Comment annuler un contrat ?	13

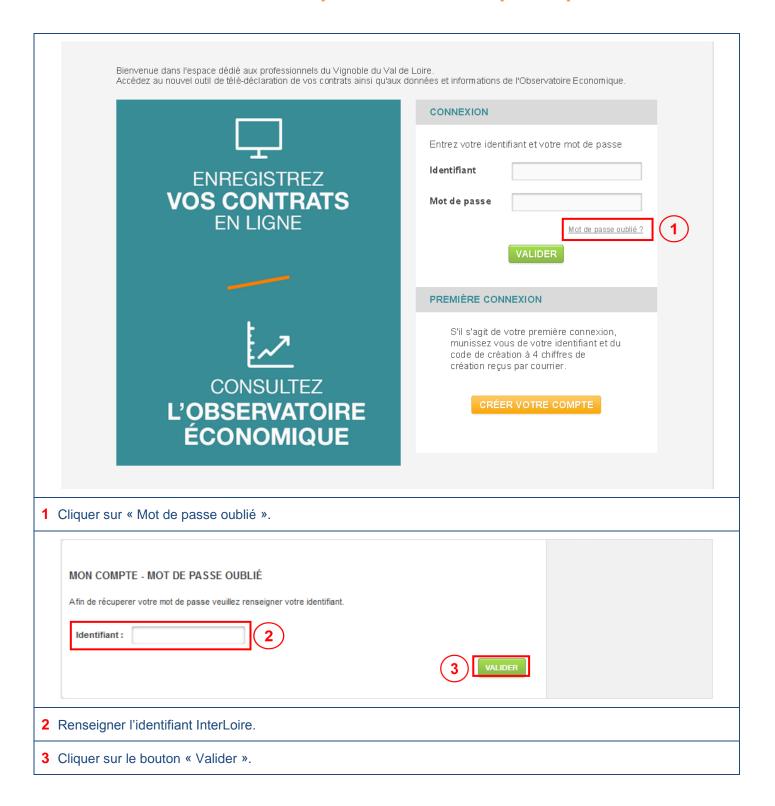


Comment se connecter à son espace professionnel ?





Comment récupérer son mot de passe perdu ?





	Un e-mail est arrivé à l'adresse que vous avez renseignée lors de la première connexion :
	Votre Espace vinsvaldeloire.pro <nepasrepondre@teledeclaration.vinsvaldeloire.pro> 11:59 (II y a 2 heures) ☆</nepasrepondre@teledeclaration.vinsvaldeloire.pro>
	Vous avez oublié votre mot de passe.
	Pour le redéfinir merci de cliquer sur le lien suivant https://teledeclaration.vinsvaldeloire.pro/mot_de_passe_oublie/login/800564/2611
	L'espace professionnel du Vignoble du Val de Loire.
4 Clique	er sur le lien pour redéfinir le mot de passe.
Coni	DIFICATION DE VOTRE MOT DE PASSE nexion ci d'indiquer un nouveau mot de passe:
Vé	of de passe*: rification du mot de sse*:
	VALIDER 6
5 Rense	eigner (2 fois pour vérification) le mot de passe (obligatoire sur 8 caractères).
6 Clique	er sur le bouton « Valider ».

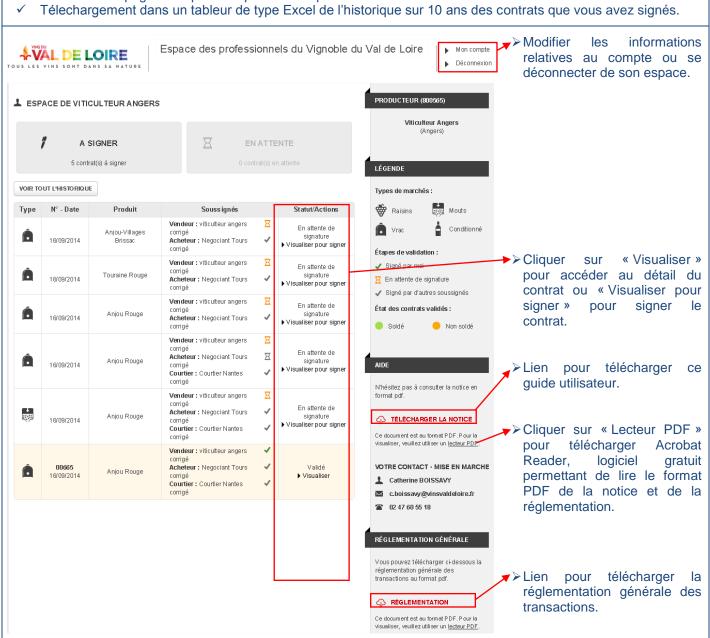


Quelles sont les différentes fonctionnalités de la page principale ?

Voici la page principale de votre espace Individuel :

Les principales fonctionnalités de la plateforme sont les suivantes :

- ✓ Création d'un contrat.
- √ Visualisation rapide des contrats non validés (en attente de signature par vous et/ou par un négociant).
- ✓ Mise à disposition d'un annuaire contenant tous les contacts avec lesquels vous avez travaillé au cours des 2 dernières campagnes et que vous pouvez compléter.

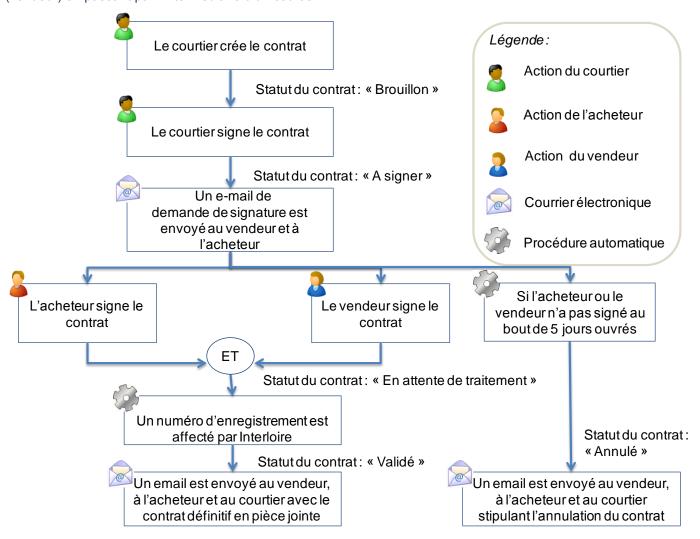






Quel est le processus d'enregistrement d'un contrat ?

Voici un schéma expliquant le processus d'enregistrement du contrat entre un négociant (acheteur) et un producteur (vendeur) en passant par l'intermédiaire d'un courtier :



¹ Le processus d'enregistrement d'un contrat créé par un négociant est exactement le même pour le viticulteur : Seules les signatures du négociant et du viticulteur sont nécessaires à la validation du contrat.

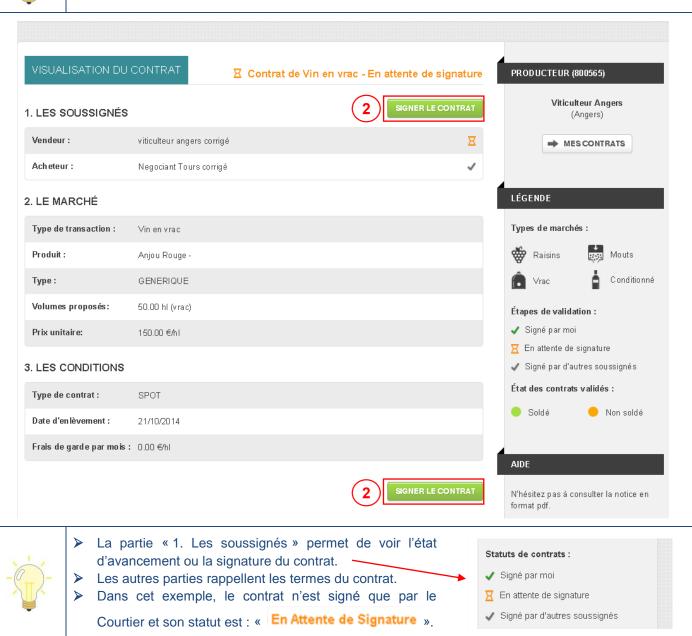


Comment signer un contrat créé par un courtier ou par un négociant ?

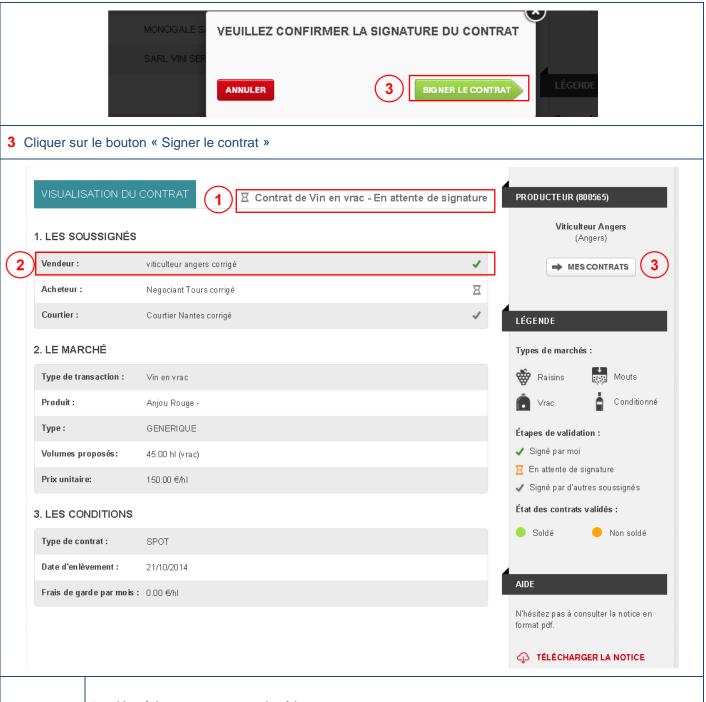
>	A réception d'un e-mail dont l'objet est « Demande de signature pour un contrat » et dont l'expéditeur est « Votre Espace vinsvaldeloire.pro »
	Bonjour,
	Un contrat vient d'être initié par Courtier Nantes, en voici un résumé :
	Contrat Raisins de Cabernet de Saumur (300 kg)
	Vendeur : viticulteur angers Acheteur : Nego Tours Courtier : Courtier Nantes
	Ce contrat attend votre signature. Pour le visualiser et le signer cliquez sur le lien suivant https://teledeclaration.vinsvaldeloire.pro/vrac/2014082500017/visualisation
	Pour être valable, le contrat doit être signé par toutes les parties. Le PDF correspondant avec le numéro d'enregistrement INTERLOIRE vous sera alors envoyé par courriel.
	Attention si le contrat n'est pas signé par toutes les parties dans les 5 jours à compter de sa date de création, il sera automatiquement supprimé.
	Pour toutes questions, veuillez contacter Courtier Nantes, responsable du contrat.
1	Cliquer sur le lien présent dans l'e-mail.



En cliquant sur le lien vous êtes redirigé automatiquement vers le récapitulatif du contrat :



2 Cliquer sur le bouton « signer le contrat » après avoir accepté les termes du contrat.



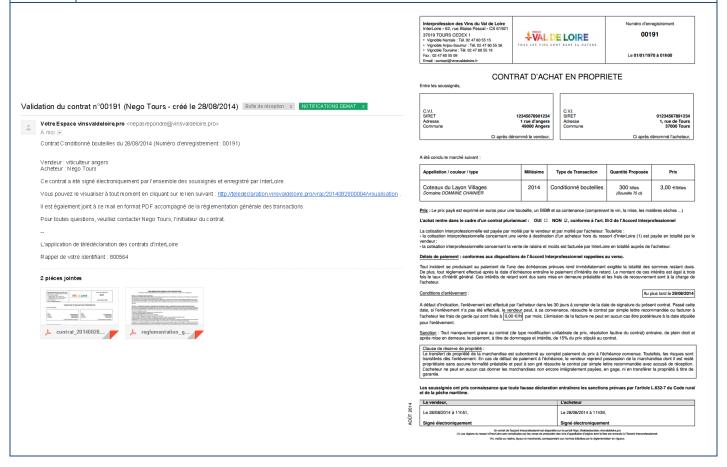


- Une fois que vous avez signé le contrat :
 - 1 Le statut reste en attente de signature tant que l'acheteur ne l'a pas signé ou bien il devient « En attente de traitement ».
 - 2 Votre signature est concrétisée par un coche :
 - 3 Il est possible de retourner à l'espace contrat en cliquant sur le bouton « Mes contrats ».



Lorsque le contrat est signé, un email est envoyé au vendeur, à l'acheteur et au courtier avec le contrat définitif en pièce jointe. Le contrat prend alors le statut « Validé ».

Ci-dessous un exemple de l'email reçu avec le contrat en pièce jointe :



Comment annuler un contrat ?





- ✓ Un contrat est automatiquement annulé en cas d'absence de signature de toutes les parties au delà de 5 jours ouvrés.
- ✓ Si le contrat a été signé par toutes les parties et validé par InterLoire, l'annulation sur l'application n'est plus possible. Seule InterLoire peut procéder à l'annulation avec accord écrit de toutes les parties signataires.